



BIENVENUE

à la Poignée de Mains



à la Poignée de Mains

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1. STATUT JURIDIQUE ET SOCIAL :

" A la Poignée de Mains " est une activité de l'association (loi 1901) Entr'Act Solidarité. L'association est présente sur le quartier du Mirail depuis 1995, essentiellement par l'aide alimentaire.

De même que l'association Entr'Act Solidarité, "A la Poignée de Mains" s'implique en mettant la personne au cœur de son action.

Notre réseau donne l'occasion à ses membres de partager leurs compétences dans un cadre qui les met en valeur et leur donne confiance dans ce qu'ils peuvent apporter aux autres. Il offre une alternative au système monétaire classique par une monnaie parallèle "le Talent". Elle est basée sur les vraies richesses telles que le bien-être, la relation, le temps passé dans l'échange du service et les activités au sein du réseau.

2. QUI PEUT ADHÉRER ?

Condition d'adhésion

- Être âgé de plus de 18 ans. Pour les jeunes de 16-17 ans, possibilité" avec une autorisation parentale.
- Cotiser chaque année civile à l'association Entr'Act Solidarité.
- Mettre à jour chaque année ses annonces sur le site.

Comment adhérer ?

Pour adhérer à "A la Poignée de Mains", l'adhérent doit se procurer le dossier d'inscription sur internet, lors d'un événement, au siège,

- Remplir le dossier d'inscription en attestant que vous êtes couvert par une assurance en responsabilité civile à jour de cotisation.
- Prendre rendez-vous avec l'un de nos administrateurs et remettre votre inscription avec les documents signés + cotisation. L'administrateur vous présentera l'association, répondra à vos questions et enregistrera votre demande.
- Votre inscription sera validée dans les meilleurs délais après passage en commission. Toutefois cette commission se réserve le droit de refuser votre adhésion sans avoir à justifier sa décision.
- Une réponse vous sera notifiée par mail (regarder également dans vos spams).
- Vos identifiants vous seront envoyés. Vous pourrez ensuite accéder au site, procéder à des échanges et participer en 'Talents' aux ateliers/événements du Réseau.



à la Poignée de Mains

3. NOTRE UNITÉ D'ÉCHANGE :

L'unité de mesure d'échange est appelé "Talent". 1 Talent équivaut à 10 minutes d'activité, soit 6 Talents pour 60 minutes d'activité.

4. LE FONCTIONNEMENT DES ÉCHANGES :

Chaque nouvel adhérent se voit attribuer un crédit de 12 Talents soit 2h, après avoir mis à jour son profil sur le compte, ce qui lui permet d'échanger immédiatement. Il/elle s'engage à ne pas quitter Le réseau d'échange avec un compte débiteur.

Certains services ne supposent pas une activité à temps plein : par exemple, garder un chien pendant une journée n'équivaut pas à 24h. Inversement, certains services nécessitent une préparation qui peut être incluse dans l'échange. **Dans tous les cas**, l'évaluation de la valeur d'échange est établie avant l'échange, d'un commun accord, entre l'offreur* et le demandeur*.

* Est appelé "offreur" celui ou celle qui offre un service et dont le compte sera crédité en Talent.

* Est appelé "demandeur" celui ou celle qui demande un service et dont le compte sera débité en Talent.

Nous vous recommandons fortement de remplir le contrat entre les deux échangeurs. Vous trouverez un formulaire sur le site. En cas de litige, il sera la base de la médiation.

Un montant forfaitaire est proposé comme base de négociation (6 Talents par heure). **Aucun échange en monnaie conventionnelle (euro ou autres monnaies ou en nature) n'est toléré.**

Chaque échange est enregistré sur internet par l'un des partenaires de l'échange en se connectant à son compte à "A la Poignée de Mains" avec ses identifiants. **Si l'adhérent ne peut se connecter à internet**, il peut noter ses échanges sur un contrat d'échanges. Ce document, rempli par le demandeur et l'offreur, avec précision, à chaque échange, doit être retourné **dans les plus brefs délais** afin que votre compte soit crédité ou débité, à l'adresse : "A la Poignée de Mains" - Entr'Act Solidarité 8 impasse André Marestan, 31100 Toulouse.

Le temps de transport peut être compté dans le temps imparti à l'échange, mais il ne peut excéder 1 heure, soit 6 Talents.

5. GESTION DES TALENTS :

La comptabilité des Talents est assurée par un responsable agréé par le Comité d'Animation.

Votre solde des comptes effectif de chaque adhérent est consultable en permanence sur votre profil de l'application Web. Il peut être demandé, si besoin, à un membre du comité d'Animation.



6. LIMITES DÉBITS/CRÉDITS :

Le but de "A la Poignée de Mains" étant de stimuler les échanges et de favoriser la réciprocité, il est souhaitable que les adhérents aux comptes fortement créditeurs ou débiteurs s'efforcent de rééquilibrer leur compte en participant aux échanges.

La limite autorisée en débit ou en crédit est d'environ 30 Talents. Si l'adhérent n'arrive pas à rééquilibrer son compte sur un trimestre, l'animateur proposera son assistance afin de l'aider à rééquilibrer ses échanges.

Toutefois, il est fortement conseillé de réguler votre compte au 31 décembre de l'année en cours.

Dans le cadre d'un déficit/excédent récurrent, l'Association se réserve le droit d'intervenir afin que votre compte soit à nouveau équilibré.

7. CATALOGUE DES OFFRES ET DEMANDES :

Proposer ce que vous savez faire (compétences) est une offre.

Exprimer le service dont vous avez besoin, est une demande.

Osez être créatif dans vos offres et vos demandes.

Les catalogues des offres et demandes sont consultables sur l'application Web. Ils sont classés par catégorie. Ils sont régulièrement mis à jour en fonction des adhérents qui ajustent leurs offres et leurs demandes.

Pour échanger, il vous suffit de contacter l'adhérent via la messagerie de l'application Web. N'oubliez pas de mettre à jour vos annonces sur le site régulièrement.

Le Comité d'Animation se réserve le droit de refuser d'enregistrer toute annonce qu'il jugera contraire aux statuts, au règlement intérieur, à l'esprit de "A la Poignée de Mains" ou aux lois en vigueur et ce, sans justification.

8. ACTIVITÉS ILLICITES ET/OU PROFESSIONNELLES :

Code Civil Titre VII articles 1702 à 1707

Notre communauté référence des services d'entraide ce qui exclut tout service professionnel, commercial ou réglementé. Les utilisateurs sont informés de la nécessité de restreindre les services :

- >> A de la simple entraide type coup de main,
- >> A des interventions non récurrentes et non répétitives du type coup de main,
- >> A des services qui ne correspondent pas à l'activité professionnelle de l'adhérent ni dans le but de promouvoir cette activité professionnelle,
- >> A des services non soumis à une réglementation impérative.

Il est rappelé en effet que, tout service proposé de façon récurrente pourra, outre la rupture du contrat par "A la Poignée de Mains", faire l'objet de sanctions fiscales, sociales voire pénales.



9. ASSURANCES :

Chaque adhérent doit être assuré au titre de la responsabilité civile et vérifier auprès de son assureur qu'il est assuré pour tout dégât ou dommage occasionné à autrui, et par autrui. L'association ne peut être tenue pour responsable des accidents survenus à l'occasion d'échanges. Vous devez être à jour de vos cotisations d'assurance.

10. COMMUNICATION ET DONNÉES UTILISATEURS :

Liste des adhérents

En adhérant à "A la Poignée de Mains", vous vous engagez à ne pas diffuser la liste des adhérents à des personnes extérieures au réseau.

Données utilisateurs

Pour permettre à "A la Poignée de Mains" de respecter l'ensemble des dispositions légales afférentes à l'utilisation du site, l'utilisateur s'engage dès l'ouverture de son compte à lui communiquer l'ensemble des informations d'identification exactes et à jour demandées par "A la Poignée de Mains".

L'utilisateur s'engage à indiquer, dans les plus brefs délais, à "A la Poignée de Mains" tout changement relatif à ces données et à se rendre sur son compte pour compléter, modifier ou actualiser ces données.

Les informations collectées par "A la Poignée de Mains" sur l'utilisateur sont nécessaires pour la bonne gestion du service proposé. Le site assure à l'utilisateur une collecte et un traitement d'informations personnelles dans le respect de la vie privée conformément à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978. L'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données nominatives le concernant en écrivant :

Par courrier et en justifiant de son identité à :
Entr'Act Solidarité - "A la Poignée de Mains"
8 impasse André Marestan, 31100 TOULOUSE

Par mail à l'adresse suivante :
contact@alapoigneedemains.com

En signant le règlement intérieur, l'utilisateur donne son consentement à l'utilisation, par "A la Poignée de Mains", des données nominatives le concernant et consent à recevoir des emails traitants de l'actualité du site internet de "A la Poignée de Mains".



11. RESPONSABILITÉ :

Pour qu'une offre soit recevable, elle doit correspondre à une compétence, des savoirs faire et une disponibilité.

"A La Poignée de Mains" n'est pas responsable et n'apporte aucune garantie à la qualité, aux conditions et à la valeur des services ou produits négociés. Le réseau peut refuser de publier une information contraire à l'éthique de "A la Poignée de Mains".

12. MÉDIATION :

En cas de litige entre adhérents portant sur un échange, un médiateur (personne membre du comité d'Animation) tentera de le résoudre avec les personnes impliquées, en déterminant la source du conflit et en s'efforçant de trouver une solution équitable. Il prendra pour base "le contrat d'échange" (à télécharger sur le site et à remplir pour chaque échange).

Si aucune solution n'est trouvée ou s'il n'y a aucun écrit au sujet de l'échange, le litige sera porté devant le comité d'Animation qui statuera.

13. L'APPLICATION WEB :

L'application Web est accessible aux adhérents du réseau. C'est là où vous devez mettre à jour votre profil et vos annonces.

Vous y trouverez les catalogues d'offres et de demandes. Vous pourrez y consulter également des informations sur le fonctionnement, le règlement intérieur, la charte d'engagement et la vie du réseau à "A la Poignée de Mains".

La messagerie de l'application permet de communiquer entre les adhérents. Les coordonnées des adhérents ne seront communiquées que par l'adhérent lui-même.

14. ATELIERS ET ÉVÉNEMENTS :

Pour chaque atelier et événement, nous demandons à chaque participant une participation libre OBLIGATOIRE en euro ou en "Talents", monnaie alternative basée sur le temps.

Nos animateurs sont le plus souvent des amateurs passionnés proposant de partager leurs compétences.



15. ADMINISTRATION :

"A la Poignée de Mains" est administrée par un Comité d'Animation qui est constitué de membres actifs et salariés de l'association.

Le rôle du Comité d'Animation est de :

- >> Faire des propositions et de dynamiser les échanges et la vie du réseau,
- >> Organiser des événements ponctuels afin de connaître d'autres personnes ayant des compétences qui pourraient nous rendre service,
- >> Statuer sur les litiges,
- >> Valider les adhésions.

16. CONDITIONS DE REFUS ET DE RADIATION :

« A la Poignée de Mains » se réserve le droit de refuser ou/et de radier toute personne ne respectant pas le règlement intérieur, l'éthique de l'association et le droit applicable en vigueur. "A la Poignée de Mains" est administrée par un Comité d'Animation qui est constitué de membres actifs et salariés de l'association.

L'appel à cotisation des adhérents se fait en janvier. Un adhérent qui ne serait pas à jour de cotisation au 30 mars sera radié. Ses offres et demandes seront supprimées du catalogue et son compte désactivé.

Si l'adhérent était radié du réseau pour non-paiement de la cotisation ou autre raison, aucune compensation financière ne pourrait être demandée.

17. DÉPART DE L'ADHÉRENT :

En cas de départ, l'adhérent s'engage à solder son compte Talent.

Date et Signature (écrire lu et approuvé) :





CHARTRE D'ENGAGEMENT

En adhérant à « A la Poignée Mains » chaque membre accepte et signe la charte ci-dessous :

Le fonctionnement de « A la Poignée Mains » et les échanges entre membres sont basés sur la confiance, le respect mutuel, l'équité des échanges, l'esprit de coopération et la bonne foi.

« A la Poignée Mains » est destinée à favoriser les liens et les échanges de proximité.

« A la Poignée Mains » s'autogère. Chacun est encouragé à participer à la vie du réseau dans l'organisation et le bon fonctionnement.

1. Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de « A la Poignée de Mains ».
2. Je m'engage à participer à une réunion ou une rencontre par an.
3. Je m'engage à participer à la pratique d'échanges de services et de connaissances, sur le principe proposé par « A la Poignée Mains ».
4. J'accepte le principe d'échange avec le Talent comme unité d'échange interne.
5. Aucune monnaie émise par une banque centrale (euro, dollars, ou autres !) ne peut être utilisée dans le cadre de « A la Poignée Mains ». En aucun cas, un service rendu peut faire l'objet d'une contrepartie financière.
6. Je m'engage à informer « A la Poignée Mains » et les personnes participantes à l'échange des situations particulières (participation du conjoint, des enfants, de personnes non inscrites à A La Poignée de Mains par exemple...).



7. Je reconnais à chacun le droit de refuser un échange.
8. Les conflits éventuels entre membres seront résolus par le dialogue. J'accepte la médiation de modérateurs du comité d'animation.
9. Je m'engage à avoir un comportement dans le respect de la politesse et de la bienséance.
10. Je m'engage à ne pas divulguer les informations relatives à la vie privée des membres auxquelles je pourrais avoir accès dans le cadre de mon engagement « A la Poignée Mains ».
11. Je m'engage à ne pas exercer de prosélytisme dans l'expression de mes opinions dans le cadre des activités de « A la Poignée Mains ». Toute utilisation de « A la Poignée Mains » par intérêt personnel, partisan, syndical, politique, religieux ou commercial est interdite.
12. Je m'engage à respecter les valeurs de « A la Poignée Mains ».
13. Toute personne ne respectant pas la charte et le règlement intérieur s'expose à une radiation immédiate de « A la Poignée de Mains ».

Date et Signature (lu et approuvé) :



NOS VALEURS

L'ÉPANOUISSEMENT

Chaque personne a quelque chose à donner : des compétences qu'elle peut mettre à disposition du réseau. C'est au travers de la mixité sociale et de l'intergénérationnel que notre réseau pourra grandir et se développer.

LA CONFIANCE EN SOI

"À la Poignée de Mains" donne l'occasion à ses membres de partager leurs compétences dans un cadre qui les met en valeur, leur permettant ainsi de se sentir utiles tout en répondant aux besoins des autres.

LA CONFIANCE EN LES AUTRES

L'échange repose avant tout sur la confiance. Chaque membre est responsable de ses actes et de ses engagements. Il se doit de respecter la vie privée d'autrui. C'est par la confiance que le service pourra se développer et durer.

L'ENTRAIDE

"À la Poignée de Mains" préconise la valeur, le développement de l'entraide à travers l'échange de services. Nous avons besoin des uns et des autres pour traverser les moments difficiles de la vie et également pour se faciliter le quotidien.

LE RESPECT

Dans un échange, le Respect sera le mot d'ordre : respect de la personne, respect des règles d'usage et respect de ses engagements vis à vis des autres membres. De cette manière, nous pourrons ensemble assurer le bon fonctionnement de "À la Poignée de Mains".

Le respect et l'honneur se veulent être le lien qui nous unit. Le respect est l'écoute que nous accordons à l'autre. L'honneur est la qualité que nous allons donner à la relation.



LA GÉNÉROSITÉ

Apprendre à donner

Le bénéficiaire et le donneur sont au même niveau. Le bénéficiaire devra réfléchir à ce qu'il va pouvoir offrir comme service. S'il ne connaît pas ses talents et ses compétences, il sera encouragé à les découvrir, seul ou à l'aide d'ateliers, pour à son tour rendre service aux autres.

Apprendre à recevoir

Le donneur et le bénéficiaire sont au même niveau. Le donneur offre un service en donnant du temps. Le bénéficiaire reçoit un service et contribue en "Talents".

LA QUALITÉ DES SERVICES

À "À la Poignée de Mains", nous trouverons une multiplicité de services et de compétences. Chacun a des talents et des compétences à mettre au service des autres.

La vraie richesse d'un réseau est dans les personnes. Chaque membre est un bâtisseur et un contributeur. Le bénéficiaire qui reçoit le service peut donner son avis sur le service reçu. L'échange nécessite donc que le donneur soit compétent.





8 Impasse André Marestan 31100 Toulouse
contact@alapoignedemains.com
www.alapoignedemains.com
07.83.04.54.27

à la Poignée de Mains

FORMULAIRE INSCRIPTION

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Téléphone portable : _____ Téléphone fixe : _____
Email : _____
Profession : _____ Date de Naissance : _____

Comment avez-vous connu le réseau « A La Poignée de Mains » ?

- Site "A la Poignée de Mains"
- Publicités internet (Site, réseaux sociaux)
- Prospectus, affiche
- Épiceries
- Bouche à Oreille
- Autres, _____



à la Poignée de Mains

Souhaitez-vous aider l'association ?

Oui

Non

Comment :

Financièrement

Animation

Communication

Autres _____

Souhaitez-vous être aidés ?

Dans la définition de vos besoins.

Dans la définition de vos compétences.

Attestation et Autorisations :

J'atteste avoir une responsabilité civile à mon nom, à jour de cotisation*.

Je m'engage à respecter la vie privée des personnes au sein du réseau « A la Poignée de Mains ».

J'ai signé la charte.

J'ai signé le règlement intérieur.

* La responsabilité civile est souvent associée à votre Assurance Habitation

Date et Signature :



à la Poignée de Mains



AUTORISATION DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e) _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Je ne donne pas le droit à l'image

autorise l'association "A la Poignée de Mains" à me photographier et me filmer dans le cadre des différents événements que l'association organise.

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur le site internet du réseau, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association.

En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de "A la Poignée de Mains" qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité.

Date et signature :





à la Poignée de Mains

Vous avez du Talent!

GUIDE D'UTILISATION DE L'APPLICATION WEB

Un réseau d'**échange** de Services
qui met en valeur vos **capacités**.



à la Poignée de Mains

1 - SE CONNECTER / REMPLIR SON PROFIL

Après validation de votre adhésion, un nom d'utilisateur et un mot de passe vous seront attribués.

- Muni de cet identifiant et de ce mot de passe, allez dans l'onglet : "**me connecter**", en haut à droite du site. Lors de cette première connexion vous serez invité à changer votre mot de passe pour des raisons de sécurité.



- Après connexion, veuillez remplir votre profil : cliquez sur "**mon profil**" et renseignez tous les champs demandés "**nom**" | "**prénom**" | "**adresse**" | "**e-mail**" | "**sexe**" | "**ville**" | "**année de naissance**" | et aussi le "**pseudo**" que vous aurez choisi. Ce pseudo sera utilisé lors de vos échanges avec les autres membres.

Dans le petit rectangle en haut à gauche, vous rajouterez une petite "**présentation personnelle**" sur votre profil. Vous êtes également invité à mettre une photo ou une image pour votre profil.

*Nous invitons chaque membre à bien remplir son profil. Lorsque vous aurez rempli votre profil, un crédit de bienvenue de 12 talents vous sera versé!

2 - AJOUTER UNE COMPÉTENCE

Chaque membre devra au moins ajouter une compétence pour pouvoir demander un service. Le cas échéant une demande de service ne pourra aboutir. Chaque membre est aussi invité à mettre à jour régulièrement son profil.

- Allez dans l'onglet "**mon profil**" / "**mes compétences**" en haut à droite ou "**services**" puis cliquez sur "**proposer une compétence**".

- Une Catégorie de compétences vous sera affichée. Sélectionnez une compétence dans une des rubriques existantes ou sur "**autres**" si la votre n'y est pas.

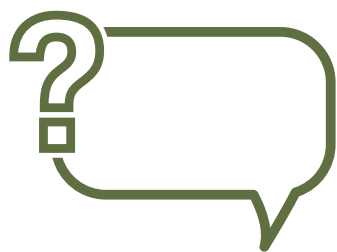
*Une seule compétence à la fois peut être ajoutée. Par la suite, vous pourrez recommencer l'opération pour en proposer d'autres.

- Cliquez ensuite sur le bouton "**étape suivante**" en bas de la page pour remplir le formulaire de descriptif de l'annonce. "**L'intitulé de l'annonce**" sera celle visible par les autres membres. Il est important de bien renseigner le descriptif pour une bonne lisibilité et une meilleure visibilité.



3 - DEMANDER UN SERVICE

- Allez dans l'onglet "**mon profil**" | "**mes demandes de service**" ou "services" puis cliquez sur "**faire une demande de service**". Dans les catégories proposées, sélectionnez le service que vous recherchez. Cochez "**autres**" si le service que vous recherchez n'y est pas.



- Cliquez sur "**étape suivante**" en bas de la page. Sur la page qui apparaît, renseignez toutes les informations utiles pour la clarté et la visibilité de votre demande. C'est-à-dire : l'intitulé, la ville et une description plus en détail de votre besoin.

4 - RECHERCHER UNE COMPÉTENCE / UN SERVICE

- cliquez sur le bouton "**rechercher**" tout en précisant l'intitulé du service que vous recherchez. Dans le champ "**rubrique**", sélectionnez une rubrique pour votre recherche. Dans le champ "**ville**", sélectionnez une ville de recherche.



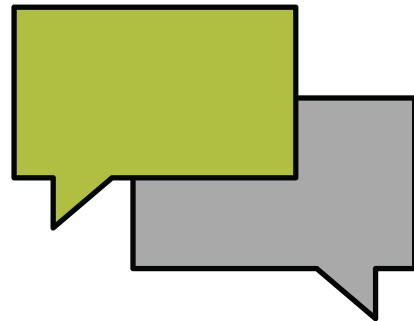
- Une liste des annonces remplissant vos critères de recherche sera affichée. Vous pourrez sélectionner celle qui vous intéresse en cliquant sur son intitulé.



5 - MESSAGERIE / ENVOI DE TALENTS

Suite à la publication d'une offre de compétence ou d'une demande de service, vous pouvez contacter l'offreur ou le demandeur via la messagerie du réseau.

- Cliquez sur "**prendre contact au sujet de ce service**" en bas de l'annonce en question, vous pourrez ainsi communiquer sur l'établissement d'un éventuel échange et se mettre d'accord sur les modalités (durée, lieu, horaires, matériels, déplacement...). Un contrat d'échange est téléchargeable dans l'onglet "**services**".



Quand l'échange est effectué, le membre est invité à supprimer son annonce dans le cas d'une demande de service.

L'envoi de talents se fait après réalisation d'un service. Pour ce faire ?

- Connectez-vous dans l'espace membre, dans l'onglet "**mon compte**", cliquez sur "**compteur de talents**". Puis dans "**montant**" le nombre de talents à envoyer selon le temps passé ou l'accord établi au départ. Renseignez le pseudo du membre.

- Pour afficher tous les membres du réseau, cliquez sur l'onglet "**membres**", vous pouvez envoyer un message directement à un membre via le bouton "**contacter**" en bas de sa photo de profil.





à la Poignée de Mains

CONTRAT D'ÉCHANGE

Entre le bénéficiaire :

N°adhérent : _____
Prénom : _____ Nom : _____
Service demandé : _____
Préciser vos attentes : _____

Et l'offreur :

N°adhérent : _____
Prénom : _____ Nom : _____
Offre : _____
Préciser vos compétences : _____

L'échange aura lieu dans les conditions suivantes :

Date : _____ Lieu : _____
Temps passé : _____ Temps de transport : _____ Nb de Talents : _____ (1 talent = 10 mn)

Obligations réciproques des parties :

- Respecter la vie privée des personnes, parler de manière courtoise, ...
- Ne pas proposer des services liés à son activité professionnelle.
- "A la Poignée de Mains" n'apporte aucune garantie quant à la qualité, les conditions, la valeur des services et produits négociés.

Fait à : _____ le : _____

Signatures :

Du bénéficiaire :

De l'offreur :



à la Poignée de Mains